

ces protéines par les humains ne se fait pas directement. Les protéines sont employées dans l'alimentation des animaux et ces derniers, à leur tour, servent d'aliments aux hommes. Si la demande de protéines continue de s'accroître, il nous faudra, je pense, développer sur le plan commercial—on l'a déjà fait pendant quelque temps à titre d'essai—la transformation directe de la pâtée et de la farine de poisson en vue de l'alimentation de l'homme, car l'élément le plus coûteux du régime alimentaire des humains, les protéines, fait défaut actuellement dans bien des parties du monde.

A ce sujet, je dois dire que sur le littoral est, on compte d'autres réalisations dans divers secteurs de l'industrie de la pêche. Je ne prétends pas rendre compte de tout en mentionnant les quelques exemples qui suivent. Au nombre des nouvelles entreprises, citons la pêche au thon dans le comté de Charlotte, au Nouveau-Brunswick; l'industrie de la pêche à la baleine, établie en Nouvelle-Écosse; l'industrie du maquereau, qui transforme plus efficacement le maquereau pour fins de consommation humaine à Rustico, dans l'Île du Prince-Édouard; la nouvelle usine de transformation du hareng pour l'alimentation de l'homme, à Shelburne; l'usine de production de dérivés des plantes marines, à Miminegash, dans l'Île du Prince-Édouard, près de Charlottetown, et bien d'autres réalisations dans l'industrie de la pêche.

Tous ces perfectionnements ne se font pas sans difficulté, bien entendu. Il faut tenir compte de l'utilisation de plus en plus considérable d'embarcations, capables d'aller plus au large et de capturer le poisson plus efficacement que ne peuvent le faire les pêcheurs côtiers traditionnels. Bien des collectivités, surtout sur le littoral est du Canada, doivent leur existence aujourd'hui à la pêche côtière. La situation de bon nombre de pêcheurs côtiers de ces régions devient de plus en plus difficile.

Un problème se pose à ce sujet sur le plan humain. La chose est particulièrement vraie à Terre-Neuve et dans certaines régions de la province de Québec. Cette dernière a manifesté l'intention d'accroître le revenu des pêcheurs des endroits isolés en soutenant les prix de quelques-uns de ces produits. La province de Québec a tout à fait le droit, à mon sens, d'agir ainsi pour aider les intéressés. J'ajoute que le député de Gaspé s'intéresse tout particulièrement à la question, mais qu'il a été obligé de nous quitter cet après-midi. Il ne pourra faire les remarques qu'il avait préparées à ce sujet. Je tiens à signaler aux

[L'hon. M. MacLean.]

membres du comité que la question est d'intérêt particulier pour les députés de la province de Québec et, qu'à mon sens, les gouvernements provinciaux ont tout à fait le droit d'essayer d'accroître quelque peu le revenu de nos pêcheurs côtiers, surtout ceux qui sont désavantagés du fait d'une trop brève saison.

• (4.10 p.m.)

J'aimerais maintenant dire un mot d'autres questions concernant l'industrie en général. Commençons par la chasse aux phoques sur la côte de l'Atlantique. J'applaudis le ministre pour la déclaration intelligente et raisonnée qu'il a faite récemment à ce sujet. Tout le monde, bien sûr, veut que la chasse aux phoques soit pratiquée de façon aussi humaine que possible, et c'est plus ou moins ce qui se passe actuellement. Nous ne devrions pas cesser de chercher à améliorer les méthodes employées, mais je suis raisonnablement certain que les troupeaux de phoques sont exploités de façon sensée, du moins au Canada, au lieu d'être exterminés. Toutefois, il faudra surveiller cette industrie de près, et je sais que le ministre le comprend et que son ministère a pris des mesures dans ces sens.

A cet égard, j'aimerais faire une proposition au ministre en ce qui concerne la chasse aux phoques dans le golfe Saint-Laurent, où l'on emploie des avions. La question, je sais, ne relève pas directement de son ministère, mais du ministère des Transports. Lorsqu'on emploie des avions pour la chasse aux phoques, on risque de perdre beaucoup d'argent en gardant les avions au sol tel ou tel jour, alors on est très tenté de les employer dans des conditions météorologiques défavorables, ce qui est dangereux pour les hommes et le matériel. Il est très difficile, pour un exploitant de ne pas utiliser un aéronef, même dans des conditions climatiques défavorables, si un autre veut le faire. Je recommande vivement au ministre de nommer, avant la prochaine saison de chasse aux phoques, un responsable du ministère des Transports qui serait habilité, pendant cette période, à contrôler les vols en fixant le moment de les suspendre ou de les interdire pour des raisons météorologiques. La décision s'appliquerait également à tous les exploitants et améliorerait beaucoup la sécurité et la méthode de l'opération en réduisant les pertes de matériel.

Le ministre a parlé de la nécessité croissante d'exploiter rationnellement les ressources maritimes. Ce facteur est également relié à la demande accrue des produits de la pêche. L'intérêt des nations concernées augmente avec cette demande, tout comme les possibili-